



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ORNE

**Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations de l'Orne**

Service cohésion sociale

Cité administrative – Place du général Bonet – CS 50003

61013 ALENÇON cedex

Affaire suivie par : Sophie PETIT

Tél. : 02 33 32 42 91

Courriel : sophie.petit@orne.gouv.fr

Compte-rendu de la réunion du réseau des acteurs de jeunesse :

« La place des parents dans un PEL / un PEDT »

06 octobre 2015 (9h15-16h00) – Argentan

Présents :

Stéphane BASSE, coordonnateur, CDC du Pays d'Andaine
Nathalie BENE, coordonnatrice, CDC du Bocage de Passais
Huguette BERTRAND, référente PEL, Médiathèque de Bellou en Houlme
Célian CHORIN, coordonnateur PRE, mairie d'Argentan
Vincent DOUVENOULT, président du SIVOS de Lonrai
Laetitia FONTANIER, service éducation jeunesse, CDC de la Ferté St Michel
Estelle MARTIN, directrice Pôle animation, association Rai animation
Nelly MAUDUIT, responsable service scolaire, CDC des Pays de l'Aigle et de la Marche
Loïc PIERRE, coordinateur périscolaire, CDC de la Ferté St Michel
Elise MONTIER, responsable service enfance jeunesse, CDC du Haut Perche
Sandrine RAVAILLAULT, adjointe au directeur des services publics, mairie de Flers
Antoine RIOULT, coordonnateur périscolaire, mairie de Sées
Stéphanie SOUALMI, coordonnatrice PEDT, CDC de la Vallée de la Haute Sarthe
Céline TOREAU, coordonnatrice PEDT, CDC du bassin de Mortagne au Perche
Mélanie VANDERRIELE, CDC du Val d'Orne

Mickael BROHAN, Ligue de l'Enseignement de Basse-Normandie
Sylvie DALIGAULT, CAF de l'Orne
Arthur LEPELLETIER, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DDCSPP de l'Orne
Christophe MAULNY, coordonnateur PEL/PESL, CEMEA de Basse Normandie
Sophie PETIT, secrétaire administrative, DDCSPP de l'Orne

INTRODUCTION (09h30 – 09h45)

- Présentation du réseau par Arthur LEPELLETIER : volonté de la DDCSPP de rencontrer et échanger avec les différents acteurs des politiques éducatives du département

- Dernière journée du réseau à destination des coordonnateurs PEL / PEDT en 2015. Se pose la question de l'avenir du réseau et de ses objectifs pour 2016, tant au niveau des thématiques de rencontre que de son mode de fonctionnement. Cela sera le sujet d'une partie de l'après-midi.

- Point d'actualité sur la réforme du BAFA /BAFD : 3h pour valider une demi journée et 6h pour une journée, limitation du nombre de jours de périscolaire pris en compte pour le stage pratique (6).

- Point d'actualité sur les PEDT dans l'Orne : 70 à la date de la rencontre sur 75 possibles. Les PEDT sont appréciés également d'un point de vue qualitatif.

- Présentation de la thématique du jour : la place des parents dans un PEL ou un PEDT : parents = premiers éducateurs des enfants ? Il en ressort une obligation de prendre en compte les

parents dans la concertation et le pilotage du PEDT. En ACM, il existe également une obligation d'informer ces derniers du contenu du projet éducatif et du projet pédagogique.

ENJEUX DE L'IMPLICATION DES PARENTS (09h45 – 10h30)

Brainstorming (enjeux – freins et leviers de l'implication des parents) :

- identification des besoins / attentes réels
- les parents : **1ers acteurs éducatifs**
- apporter une **cohérence** au projet
- les parents comme **leviers d'action**
- impliquer : 1^{er} pas vers la **confiance**
- valeur : **construire ensemble** / faire société / développer la citoyenneté
- l'évaluation comme garant de **l'implication**
- prise en compte des problématiques des familles
- « **casser** » les **préjugés** / représentations
- **anticiper** les difficultés
- **responsabiliser** les acteurs
- favoriser un **ancrage** sur le territoire
- **valorisation** du rôle des parents
- diffuser des informations : « **faire tâche d'huile** »

LES FREINS

- la disponibilité
- « *toujours les mêmes parents* »
=> question de la représentativité ?
- la prise en compte de la parole des parents
=> effective ?
- le temps de travail du coordonnateur sur cet aspect
=> moyens ?
- mobilité / transport
- manque d'envie (parents / techniciens)
- trop de technicité

LES LEVIERS

- diversifier les *formes et lieux* d'échange
=> le technicien « acteur clef »
- diversifier / innover dans les modes de communication avec les parents
=> importance de la relation physique
=> « *aller vers* »
- importance du référent
- la confiance
- formaliser dans le projet
- accéder à l'information pour réfléchir / agir
- former / accompagner : parents – animateurs - élus
- restituer l'information / disponibilité / accueil / « *temps informels* »

- Il est important que cette prise en compte des parents soit inscrite dans le PEDT car ce dernier est porté par les élus et donc les engage. Il doit afficher clairement des temps de concertation avec les parents (lors du COPIL, dans le cadre des missions du coordonnateur, des animateurs, etc.). Il doit aussi formaliser des modalités de communication auprès des parents. Toutefois, il est nécessaire de cadrer cette prise en compte. La parole des parents n'a pas vocation à être la seule à compter. La décision revient aux élus après avoir écouté les différents avis. A contrario, si elle n'est jamais prise en compte, cela décourage les parents de participer.

- Il est donc nécessaire de construire le cadre de la participation des parents afin qu'ils trouvent leur place. Ce cadre doit également être relayé sur le territoire, avec des moyens de restitution de la participation. Qu'est ce que leur prise de parole a apporté dans la décision ?

- Il est également nécessaire de « former / accompagner » les parents et les animateurs. Les directeurs et responsables de structure ont une responsabilité importante à ce sujet. De même, il est essentiel de « former » les élus à l'enjeu d'associer les parents car ce sont des acteurs éducatifs de premier plan. Cette prise en compte doit contribuer à une cohérence de la communauté éducative.

- le discours des élus et des professionnels doit être « abordable », pas trop technique pour les parents.

En conclusion, se pose la question de la définition de la participation : modalités ? Espaces ? Formel ou informel ? Enjeu ? La participation doit être considérée comme un processus à penser en amont, pendant et après.

PRESENTATION PAR LA CAF (10h30 – 11h10)

- Le terme « parentalité » est utilisé dans une diversité d'espaces. On ne naît pas parents, on le devient. Il y a un chemin pour devenir parents.

- La CAF est un organisme privé gérant des fonds publics dans le cadre de la COG avec l'Etat (convention d'objectifs et de gestion). Suivant la circulaire du 30/04/2014, la branche famille de la CAF a des dispositifs et des moyens alloués à la parentalité, avec l'objectif de s'adresser à tous les parents et pas seulement à ceux en difficulté.

Exemple d'un dispositif pour épauler les parents : le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), action de soutien à la parentalité dont l'intégralité des fonds a été transférée à la CAF. Il y a des ateliers, des groupes de paroles avec des porteurs de projets associatifs. Il est précisé qu'une école ne peut être porteur de projet mais une association des parents d'élèves peut le faire.

- Claire GRIFFON de l'UDAF peut venir en soutien au montage de projet.

- Il existe différentes formes de contact possible vers les parents sur l'ensemble du territoire, et pas seulement dans les villes. Il faut identifier les relais par les associations existantes, il faut fédérer les acteurs pour aller vers les parents.

Autres exemples de dispositifs et actions :

- un lieu d'accueil parents / enfants avec 2 accueillantes pour passer du temps ensemble, comme un « sas » avant la reprise du travail ou en cas de séparation.
- la médiation familiale et les espaces de rencontre avec l'ADSEAO. La médiatrices accompagnent les parents sur la place de l'enfant en cas de séparation.
- le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) propose aux enfants un temps d'aide à la compréhension de leur devoirs et des apprentissages. Il y a également la nécessité d'associer les parents, c'est d'ailleurs un travail conjoint avec les services de l'Education Nationale pour accompagner les enfants et les parents autour de la scolarité
- le parrainage de proximité avec l'UDAF, quand une famille exprime un besoin pour son enfant et qu'une autre personne propose une action.

- Un questionnaire a été élaboré pour mieux rendre compte aux services de l'Etat sur les porteurs de projets. Cela peut servir de « canevas » pour une évaluation de la part des parents.

- Il est nécessaire que les parents soient inscrits dès le départ dans le projet en précisant les modalités d'association et de prise en compte de leur parole. C'est une question de confiance.

- Les techniciens peuvent identifier les parents « transmetteurs d'info » aux autres parents.

TRAVAIL EN GROUPE (11h30 – 12h30)

- Voir à « restitution »

REPAS (12h30 – 14h30)

GROUPE DE TRAVAIL : LA PLACE DES PARENTS DANS LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE DES PEL / PEDT

- quel sens donner au comité de pilotage ? les parents ont du mal à trouver leur place. Il faut prendre en compte les freins à la prise de parole dans de grandes assemblées pour certains parents. Ils ont peut-être plus leur place dans des instances plus restreintes où il est moins compliqué d'intervenir pour eux ?
- enjeu des espace et temps de préparation des réunions pour les parents : d'où l'importance du coordonnateur qui doit mettre en place ces temps de préparation pour favoriser une meilleure expression (plus structurée, plus représentative d'une pensée collective, plus constructive...)
- utilisation d'une adresse mail « contact » et/ou « remarques et propositions » : permet de désamorcer les conflits = outil de médiation sur l'action
- importance de l'existence d'un référent par structure bien identifié par les parents pour un meilleur contact
- importance du coordonnateur comme relai, médiateur : de la parole des parents auprès des élus, de la parole des élus auprès des parents
- importance du coordonnateur comme garant du sens du projet
- => la participation des parents se construit tous les jours : ce n'est pas inné. Il faut l'alimenter via le rôle central du coordonnateur
- le coordonnateur peut s'appuyer d'autres professionnels, comme par exemple : le référent parentalité, l'assistante sociale, etc.
- => c'est la combinaison d'un ensemble d'outils qui fera une meilleure communication avec les parents

GROUPE DE TRAVAIL : LA RELATION AUX PARENTS « AU QUOTIDIEN », SUR LE TERRAIN

Constat :

- relations avec les parents trop souvent essentiellement quand il y a des problèmes (vis-à-vis des équipes, des supérieurs, du comportement de l'enfant)
- => comment toucher les parents avant ? comment valoriser aussi le positif ?
- les animateurs n'ont pas le sentiment que ce qui est mis en place soit reconnu par les parents
- => travail à mener sur la lisibilité de l'action, ses objectifs, son intérêt

Missions :

- identifier les besoins, les ressources et les attentes
- communiquer => arriver à susciter de l'intérêt pour ce que l'on fait, verbaliser, mettre du sens
- TAP = perçu comme un moyen de garde
- base : la confiance => nécessite du temps
- attente / exigence de consommation de la part des parents
- un tiers peut être salvateur pour expliquer les enjeux
- confusion des parents entre découverte et apprentissage, approfondissement
- importance de l'accueil mais cela nécessite du temps, de la disponibilité et des moyens, avec en amont de l'anticipation pour avoir un temps calme lors de la venue des parents
- intérêt des temps informel (ex : café, soirée jeux => mixité de la population)
- reformulation du projet pédagogique à l'attention des parents : ce que l'on en attend et ce que l'on fait avec et pour eux
- symbolique du lieu : parents doivent franchir le cap et entrer > enjeu d'aménagement, de décoration des espaces...

Il est nécessaire pour les équipes d'incarner ce qui est écrit dans les projets pédagogique et éducatif : ce qui est écrit doit concrètement être mis en place. Pour cela, il faut que les animateurs et directeurs

s'approprient les projets, d'où la nécessité de travailler en équipe et de communiquer sur les projets sous diverses formes adaptées aux différents interlocuteurs (équipes, parents, enfants, institutions...). Il peut être nécessaire de remettre en cause ses habitudes pour améliorer encore plus la communication.

Autres remarques :

- le directeur doit nécessairement être régulièrement présent sur le site, pour les parents mais aussi pour l'équipe (problème de disponibilité)
- la pluralité de statuts dans l'équipe pose des difficultés pour trouver une position commune au sein de l'équipe= il faut trouver un socle commun et adaptable à tous car il y a une pluralité de parcours
- ce n'est pas la même manière d'intervenir en ACM extrascolaire qu'en TAP
- il faut identifier si les élus sont convaincus de l'utilité de communiquer avec les parents, si oui, sur quoi ? Si ce n'est pas le cas, il faut en prendre compte dans sa posture professionnelle.

PRESENTATION DU RESEAU MANCHOIS (15h00 – 15h10)

En 1998/1999, la CAF, la DSDEN, la MSA, le Conseil départemental et la Direction départementale de la Cohésion sociale de la Manche se réunissent dans l'objectif d'accompagner les territoires dans le développement des politiques éducatives.

En 2011, la Manche est le département comptant le plus de PEL sur le territoire national. Malgré cela, il y a quelques lacunes qualitatives :

- manque de portage politique et technique
- projets éducatifs centrés sur les 6-14 ans

Le choix est donc fait de conventionner le partenariat entre les institutions, d'améliorer les projets qualitativement et de se coordonner autour de Projets Educatifs Sociaux Locaux (PESL). Le PESL impose un coordonnateur à temps plein et un principe de transversalité de ce dernier dans l'organigramme.

En 2012, au départ le réseau manchois comptait 47 coordonnateurs venant d'horizons diverses et se caractérisait comme un réseau « très descendant ».

Après une consultation des coordonnateurs, la nouvelle configuration choisie est la suivante :

- 2 rassemblements généraux par an
- 3 réseaux par secteurs (nord / centre / sud) où chaque territoire accueille à son tour avec un élu présentant la politique de son territoire.

Aujourd'hui, il y a 35 coordonnateurs travaillant sur la question d'actualité : quelles sont vos perspectives de travail dans un contexte de fusion territoriale ?

Le budget est de 70 000€ par an comprenant les repas, les salles de réunion, les intervenants, l'accompagnement des territoires et la mise en place d'un site internet PESL pour début 2016 pour les compte-rendus de réunion, les ressources...

S'il y a le projet d'un PESL sur un territoire, il y aura le soutien méthodologique et technique et des modalités de financement.

Un PESL transforme les pratiques et valorise le coordonnateur. On tend à la professionnalisation du coordonnateur.

Dans un PESL, l'élu est clairement mandaté pour prendre les décisions politiques en la matière.

PERSECTIVES POUR LE RESEAU ORNAIS (15h00 – 15h10)

Bilan et perspectives, échanges en sous-groupes :

Bilan :

- Points positifs : occasions de faire circuler de l'information ; occasion de rencontrer des pairs pour partager des problématiques, prendre de la hauteur, remettre en question le travail au quotidien ; intégration des problématiques liées aux PEDT et à la réforme des rythmes ;

relances et rappels des dates des rencontres ; intérêt pour les temps d'échanges informels, notamment pour traiter de situations très pratiques ; complémentarité avec d'autres réseaux (CLAS, PRD...), occasion de croiser les regards, les discours entre divers intervenants ; intérêt pour les travaux et échanges en petits groupes...

- Points négatifs/à améliorer : compte-rendus insuffisamment diffusés ; difficultés de la DDCSPP à identifier les bons interlocuteurs sur certains territoires, manque de temps pour traiter de problèmes très concrets : besoin de choses pratiques ; sentiment de certains coordonnateurs d'avoir été isolés, dans l'inconnu sur la réforme des rythmes et les PEDT ; des effectifs de participants parfois trop petits, pas favorable à de bonnes dynamiques de groupes...

Perspectives / propositions :

- Travail sur la circulation de l'information en interne (diffusion des CR, des actualités, des outils, etc.), par exemple en développant un espace ressources numérique
- Rencontres sous forme de cycles thématiques de plusieurs jours pour approfondir les sujets
- Travail collectif de production (ex : outils d'évaluation, de diagnostic, documents de communication auprès de partenaires, tels que les parents, l'éducation nationale, les élus, etc.)
- Ouvrir / élargir le réseau (nouveaux PEDT, CLAS...)
- Tourner sur les territoires et découvrir de nouvelles structures (possibilité d'instituer une introduction par un élu de la structure accueillante, un témoignage sur le fonctionnement du territoire...)
- Permettre des échanges sur des problématiques individuelles très concrètes (ex. « Quoi de neuf ? », ou « j'ai un problème, aidez-moi... »)
- Travail sur le cadre de fonctionnement du réseau (règles du jeu, engagement à une participation régulière ou maintien d'une offre « à la carte », attentes quant à la participation active, etc.)

Annexes et liens (cf. intervention CAF) :

- guide prestation 2015 p :26
- ADO 61
- carte géographique de répartition entre les 3 conseillères
- article sur les lieux d'accueil parents / enfants
- revue « vie de famille »
<https://www.caf.fr/vies-de-famille>
- site « monenfant.fr »
<http://www.mon-enfant.fr/web/guest>
- la COGE CAF 2013-2017
https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/Presse/Communiqu%C3%A9s%202013/Cog2013_2017_integrale.pdf